

CAISSE DES ECOLES DE NEUVY EN SULLIAS

SESSION ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze, le dix Avril à Dix huit heures quarante cinq, le comité de la Caisse des Ecoles, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de FOURNIER Hubert, Maire

Membres de la Commission présents :

MM FOURNIER, LUCAS, SAMPEDRO, BOBIN, BLANCHARD (Conseil municipal)

Mme MONTENON, (représentant des familles), Mme NOURISSON (représentant de l'école)

Délégués Parents d'Elèves : Mme MOSKURA

Membres du personnel : MMES GAUTHIER, HOARAU

Membres de la commission absents : MMES GORLEZ, PEREIRA

COMPTE DE GESTION

Le Comité de la CAISSE DES ECOLES, approuve le compte de gestion dressé par le receveur municipal, qui n'appelle ni réserves, ni observations de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF

Le Comité de la Caisse des Ecoles, sous la présidence de M. LUCAS Jean-Claude, doyen de l'assemblée, approuve le compte administratif 2014, qui se solde par un excédent de recettes de 16 001.77 €.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Comité de la Caisse des Ecoles décide de report intégralement en section de fonctionnement, l'excédent constaté sur le compte administratif, soit 16 001.77 €

QUESTIONS DIVERSES

Mme MOSKURA demande que les références bancaires (IBAN) soient mises au complet sur les factures, afin que les familles puissent effectuer des virements pour payer les redevances.

Mme NOURISSON fait part de quelques remarques émanant des enfants :

- Problème sur le partage des plats sur les tables : certains enfants n'ont pas une portion complète car les autres se servent largement. Mme MONTENON, chargée de la surveillance, fera remonter l'info auprès de toutes les surveillantes.
- M. LUCAS précise qu'une alerte incendie sera effectuée à la cantine scolaire à la rentrée. En effet, il n'y a jamais eu d'exercice d'évacuation organisé dans ce lieu.

Le Président

Les Membres